

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10-47
85, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 5, place de la Bourse, est
A PARIS..... seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

Variétés Economiques et Politiques

Salt Lake City,

la Ville Sainte des Mormons

Salt Lake City (Utah), le 20 juin 1914.

Bien que relativement récente (1847) la fondation de Salt Lake City a un caractère légendaire qui frappe l'imagination.

Joseph Smith, premier prophète du Mormonisme, avait organisé, vers 1830, l'Eglise des saints des derniers jours en communauté spéciale. Se réclamant d'une révélation divine, il avait attiré autour de lui un grand nombre de disciples. Avec leur concours, il avait fondé, dans l'Est des Etats-Unis, une ville appelée par lui Independence. Mais les Mormons, en butte à une persécution qui ne se lassait pas, se virent forcés d'émigrer. Ils se retirèrent successivement à Far-West, puis à Nauvoo, sur les bords du Mississippi, où ils édifièrent une cité qui compta jusqu'à 15,000 habitants.

La même ils ne purent rester. Smith, condamné par la justice américaine pour je ne sais quel méfait, fut assassiné et assassiné dans sa prison par une populace furieuse. C'est alors que son successeur, comme chef de l'Eglise des Mormons, Brigham Young, décida de conduire la communauté en dehors des frontières qui étaient alors celles des Etats-Unis.

Sous sa direction, le peuple des « Saints des derniers jours » s'enfonça vers l'Ouest, à la recherche de la liberté. Comme dans les migrations bibliques, ils marchèrent à la recherche d'un nouveau Chanaan. Nouveau Moïse, Brigham Young présidait à ce grand et presque anachronique mouvement d'hommes.

L'Ouest américain, encore peuplé d'Indiens sauvages, était désert et stérile. Après de longues semaines de marche dans la prairie, les « saints » rencontrèrent les Montagnes Rocheuses. Soutenus simplement par la foi et le désir ardent de s'éloigner des hommes, ces pionniers héroïques s'y engagèrent. Or, un beau jour (c'était en 1847), l'avant-garde de 143 Mormons, guidée par Young déboucha dans le vaste bassin du Grand Lac Salé. Le chef, dans une illumination soudaine, y vit pour les siens la terre promise cherchée : Salt Lake City était fondée. Hanté par les souvenirs bibliques, Young avait nommé Nébéo une haute montagne qui dominait la plaine. C'était du mont Nébo, près de la mer Morte, que Moïse avait contemplé ce pays de Chanaan, dont Dieu lui avait interdit l'entrée.

Cette histoire de la fondation de Salt Lake City est romantique. Tout contribue du reste à rendre prestigieuse l'arrivée du voyageur dans la capitale des Mormons. Le chemin de fer a traversé pendant des heures et presque des journées d'interminables montagnes désertiques où Brigham Young, s'il l'eût connue, eût trouvé une étonnante ressemblance avec la Terre Sainte : Chaos de rochers rouges, végétation saharienne, cieus implacables sous un soleil de feu. Et voici qu'on sort d'une gorge stérile et desséchée s'ouvre la plaine intérieure la plus magnifique qui se puisse rêver, plaine entourée d'un immense cirque de montagnes neigeuses, avec au fond à l'ouest le miroir bleu du Grand Lac Salé.

Salt Lake City, qui abrite aujourd'hui plus de 400,000 habitants, a, dans ce cadre superbe, tout le charme d'une oasis. Comme Damas, qu'elle rappelle à plus d'un égard, c'est une oasis de haute altitude, que oasis de peupliers, dont la verdure

étonnamment fraîche fait contraste avec la sécheresse toute africaine des montagnes voisines qui la surplombent. Remarquablement dessinées, les rues, larges comme des boulevards, sont toutes plantées d'arbres, et les maisons, dans les quartiers de résidences, sont entourées de gazons, leurs jardins sans murs ni haies appartiennent à tous. On dirait un grand parc, parc d'autant plus séduisant qu'au bout des rues apparaît, tout proche, le désert, sous forme d'après-montagnes ensolennelles.

Les Mormons, qui fuyaient leurs persécuteurs, eussent voulu n'être jamais rejoints par la civilisation. Espoir irréalisable ! Ils figurent aujourd'hui parmi les Etats de l'Union américaine. Mais quelque insistance qu'on ait mise les courbes sous la règle commune, les fils des « Saints des derniers jours » ont conservé jusqu'aujourd'hui toutes leurs traditions et notamment la plus frappante, la polygamie. Certes, la loi civile ne reconnaît pas les mariages multiples, mais ils existent en fait dans l'Etat d'Utah. Les Mormons tiennent passionnément à cette coutume qu'ils prétendent inspirée de la Bible.

N'allez du reste pas vous imaginer une Eglise mourante, un simple souvenir d'un passé presque disparu ! Non, l'Eglise des Mormons est vivace. Non contente de se maintenir, elle envoie des missionnaires jusqu'en Europe. La visite du Temple block, à Salt Lake City, laisse une forte impression de puissance religieuse et de richesse matérielle. Ce block, vaste terrain carré compris entre quatre rues qui s'entrecroisent, contient les édifices sacrés et essentiels du Mormonisme.

Voici d'abord le Temple, réservé aux initiés et que ni les simples touristes, ni même tous les Mormons ne peuvent visiter. C'est une église de style néo-gothique, assez quelconque, consacrée à l'ordination des prêtres et au baptême des morts, rite particulier aux Mormons.

Voici ensuite le fameux Tabernacle, où se tiennent le culte ordinaire et les assemblées religieuses. C'est un énorme édifice, de forme ovale, long de 76 mètres, large de 43, haut de 21, dont le toit bombé, pareil à une carapace de tortue, repose sur 44 piliers de grès. J'ai visité, en tous pays, bien des églises de tous cultes, mais je n'avais jamais vu d'édifice religieux qui ressemblât à celui-ci.

Il est d'un type intermédiaire entre je ne sais quelle synagogue monstrueuse et je ne sais quel immense temple réformé. Il s'en dégage une singulière atmosphère de foi simple, puissante, un peu étrange et un peu bornée. Et malgré soi, l'on s'étonne que ce soit le Nouveau Monde qui ait produit cela !

En effet, si par leur origine religieuse les Mormons appartiennent aux plus vieilles traditions bibliques, c'est dans la plus jeune et la plus progressive des nations qu'ils vivent et prospèrent aujourd'hui. Leur cité reflète ce contraste étrange. En sortant du Tabernacle, que vois-je ? Des buildings de 20 étages (possédés du reste par les Mormons), des rues bruyantes d'activité, parcourues de cars rapides. Puis, par cette fin d'une journée splendide, je regarde à l'horizon que vois-je encore ? Une ligne merveilleuse de montagnes magnifiquement désertes et sereines, que je ne puis qualifier autrement que de bibliques et qui apparemment ce pays si moderne du Far-West aux plus grandes pagayages de l'Orient hébraïque et chrétien.

En traversant les Montagnes Rocheuses, je ne pensais vraiment pas y retrouver une sorte de nouvelle Terre-Sainte.

ANDRÉ SIEGFRIED.

LA CHAMBRE VOTE LE BUDGET

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 13 juillet.

Dès la première heure, la Chambre a donné l'impression qu'elle voulait en finir ce soir, non pas entièrement, ce qui serait trop beau, mais avec la seconde discussion du budget qu'elle doit envoyer au Sénat.

Celui-ci aura la liberté d'examiner le jour du 14 juillet, fête nationale, les nombreuses modifications apportées à son texte. Les uns prétendent qu'il a fermement l'intention de s'y refuser, mais les autres assurent qu'il cédera comme toujours. Nous verrons qui a raison.

Ce matin, la Chambre a adopté un amendement de M. Joseph Thierry, dit de conciliation. Cet amendement est sur l'article 19. Le contrôleur pourra rectifier la déclaration, mais après avoir invité le contribuable à fournir les justifications utiles au sujet des réductions qu'il demande.

N'est-ce pas la une des formes de la déclaration contrôlée ?... Cela n'empêche pas le gouvernement et la commission de déclarer qu'elle n'existe pas. On n'est pas étonné que les socialistes aient accepté cet amendement qui répond à leurs desirs.

Les autres amendements développés dans la matinée ont été repoussés. M. Jaurès lui-même n'a pas réussi à obtenir la suppression des maxima prévus par le Sénat et au-dessus desquels la taxation n'a pas été faite.

Dans l'après-midi, après avoir entendu l'éloge prononcé par M. Deschanel de M. Cloarec, député décédé de Morlaix, la Chambre a examiné des amendements de M. Poirier de Narçay et de M. d'Angibay auxquels elle a fait un accueil plutôt froid.

La bataille n'a été vive que sur l'amendement de M. Bonnevay demandant la suppression de l'article 22 qui poursuit les fausses déclarations jusqu'à chez les héritiers.

D'après l'article 22 l'Etat recouvrera après le décès un cinquième du revenu dissimulé, taxe spéciale très dure et qui, selon les circonstances, peut devenir une véritable iniquité.

M. Landry, auteur de l'article 22, M. Serrière, au nom des socialistes, déclarent cet article indispensable tandis que le gouvernement accepte le contrôle, mais non la pénalité.

L'amendement de M. Bonnevay obtient 225 voix contre 330.

On met encore plus d'une heure à en finir avec les derniers articles de la loi de finances qui comprennent l'impôt sur le revenu, puis la Commission propose de reprendre les articles 29 à 35 qui ont été disjoints par le Sénat.

La Chambre lui donna satisfaction et l'on termine ainsi la loi de finances.

Divers députés expliquent ensuite leur vote pour ou contre l'impôt sur le revenu.

Le Sénat se réunit à onze heures et feint de s'intéresser à la convention relative à l'établissement d'une statistique commerciale internationale, puis il se passionne pour la délimitation de l'Albanie et décide patriotiquement d'agrandir le port de Bougie. En réalité il attend le budget, mais la Chambre néglige de lui renvoyer. Nos honorables vers midi décident d'aller déjeuner. A trois heures, M. Aimond arrive avec un projet. Un moment l'Assemblée tressaille. Mais ce n'est qu'une demande de crédits supplémentaires. Il s'agit de la goutte d'eau de 17 millions, destinée à payer la garantie d'intérêt des chemins de fer et à divers usages de scolarité.

Puis M. Charles Humbert commence à parler des dépenses non renouvelables en

vue de pourvoir à la défense nationale. M. Charles Humbert tient un langage patriotique et documenté ; il est vrai qu'il est rapporteur de la Commission de l'armée. Il révèle notamment, à la Haute-Assemblée, que notre outillage d'artillerie a besoin d'être renouvelé et que nos foris de l'Est sont insuffisamment défendus. Ses déclarations font une vive impression sur le Sénat et M. Clémenceau s'associe à M. Humbert pour demander l'ajournement du vote, ce que le Gouvernement accepte.

Cette décision cause une grande émotion. Le Sénat semble maintenant décidé à ne se séparer que lorsque le Gouvernement aura pris toutes les mesures nécessaires à assurer la défense nationale.

Voici maintenant le budget au second plan, mais nous ne bîmerons pas la Haute-Assemblée de ses patriotiques préoccupations.

Le Sénat suspend sa séance à 7 h. 1/2, tout en décidant en principe de siéger demain.

T. H.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séances du 13 juillet

(Séance du matin)

L'IMPOT SUR LE REVENU

La Chambre a discuté et a adopté sous la présidence de M. Justin Godard, les articles 19 et 20 et s'est arrêtée à l'article 21. Ces articles traitent de la vérification de la déclaration faite par le contribuable. Ils ont donné lieu à une très longue discussion soutenue notamment par M. Jaurès, par le rapporteur général et par le ministre des finances sur ce que l'on doit entendre par « les éléments certains » qui servent de base à la vérification des déclarations des contribuables.

Un amendement de M. Jaurès combattait par le rapporteur général et par le ministre des finances a été repoussé par 410 voix contre 153.

(Séance de l'après-midi)

Mort d'un Député

Le président M. Paul Deschanel, annonce la mort et fait l'éloge de M. Cloarec, député de la première circonscription de Morlaix (Finistère).

Vote de Crédits

La Chambre vote sans débat l'unanimité de 630 votants un crédit extraordinaire de 4 564 368 francs pour venir en aide aux agriculteurs victimes des intempéries.

Elle vote de même :
1° A l'unanimité de 488 votants un crédit de 281 632 francs pour dépenses afférentes aux œuvres scolaires françaises à l'étranger ;
2° A l'unanimité de 427 votants un crédit de 362 300 francs pour les opérations de délimitation de la Libye d'une part, et de l'Algérie, de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française d'autre part.

LA LOI DE FINANCES

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite des articles de la loi de finances relatifs à l'impôt sur le revenu.

La Chambre adopte sans débat les deux paragraphes de l'article 19, fixant, à défaut d'éléments certains, les maxima de revenu imposable :

1° Pour les propriétés bâties et non bâties, au revenu net servant de base à la contribution foncière.

2° Pour les bénéfices agricoles, à la moitié de la valeur locative des terres exploitées. Un troisième paragraphe fixe ces maxima en ce qui touche les professions assujetties à la patente à une somme égale à 30 fois le principal de la patente.

M. Poirier de Narçay propose de dire :

La Kermesse des Colonies Scolaires de Vacances

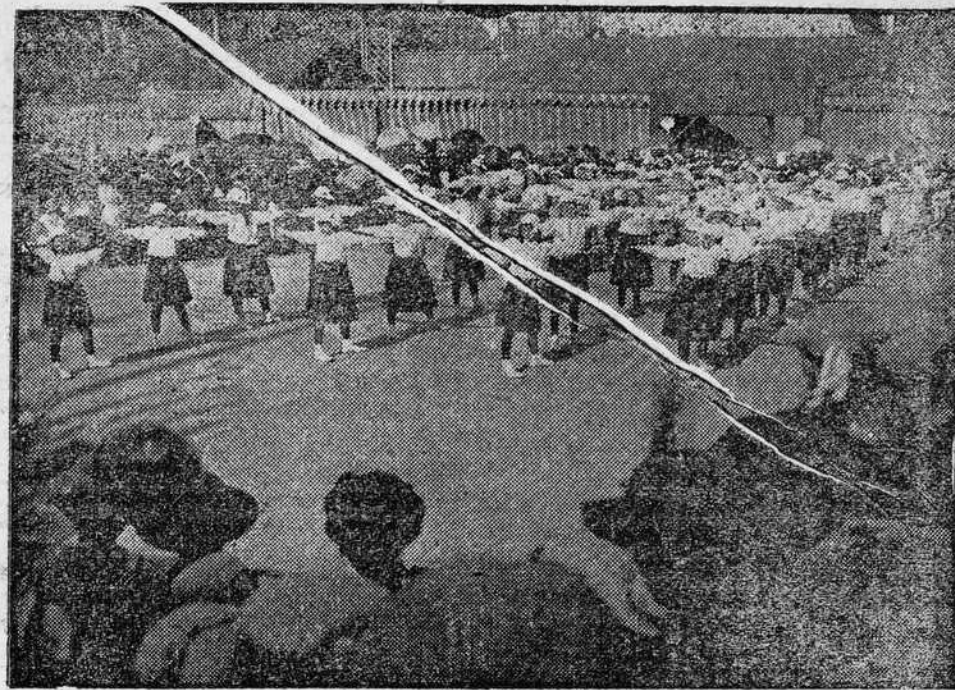


Photo et Cliché Petit Havre

Exercices de gymnastique par un groupe d'enfants

(Voir l'Article en Chronique locale)

pour toutes les professions, Sociétés anonymes ou autres assujetties, etc., le reste comme au texte de la Commission.

L'amendement est renvoyé à la Commission.

M. Bonnevay propose la suppression de l'article 22.

M. le Président consulte la Chambre sur l'amendement de M. Bonnevay.

A la majorité de 330 voix contre 225 sur 553 votants, l'amendement n'est pas adopté.

M. Lefas demande une modification de rédaction du premier alinéa.

M. le Rapporteur Général accepte.

Le 1er paragraphe ainsi modifié est adopté.

M. Drelon présente l'amendement suivant :

Rédiger ainsi le deuxième paragraphe de cet article :

« L'impôt sur le revenu ainsi établi et réduit par rapport au revenu imposable cette dernière fois donne lieu à la perception d'une taxe spéciale égale à dix fois le montant de l'impôt éludé par fausse déclaration ».

L'amendement n'est pas adopté.

M. Paul Morel présente un amendement ayant pour but d'intercaler les mots suivants : « sans à en déduire le montant des pénalités en cours depuis moins de 10 ans, en application de l'article 20 ».

L'amendement est accepté par la Commission et par le Gouvernement est adopté.

Les deux derniers paragraphes de l'article 22 sont adoptés.

M. Ribeyre développe une disposition additionnelle tendant à donner à la taxation au décès le caractère d'une reprise et non celui d'une pénalité, pendant les premières années d'application de la loi.

M. le rapporteur général dit que la Commission serait disposée à admettre une période transitoire donnant à la taxation au décès le caractère d'une pénalité et d'une reprise.

M. Ribeyre accepte cette proposition.

L'article est renvoyé.

L'article 23 (texte du Sénat) est adopté.

L'article 24 (texte du Sénat) est adopté.

L'article 25 (texte du Sénat) est adopté.

M. le Rapporteur général donne lecture de la rédaction acceptée par la Commission sur la disposition additionnelle à l'article 22.

Cette rédaction est adoptée ainsi que l'ensemble de l'article.

L'article 27 (texte du Sénat) est adopté.

A la majorité de 424 voix contre 104 sur 528 votants, l'article 1er est adopté.

L'article 5 est adopté.
L'article 7 n'a pas été modifié par le Sénat.
L'article 51 est adopté.

A la majorité de 427 voix contre 403 sur 530 votants, l'article 53 (voies et moyens) est adopté.

L'article 61 (texte du Sénat) est adopté.

L'article 56 (ancien 62) est adopté.

M. Jules Roche à la parole sur l'ensemble.

Il lit une déclaration au nom de ses amis et au sien.

Ils ont reçu le mandat, comme 318 représentants de 5 millions d'électeurs de s'opposer à tout impôt arbitraire et inéquitable.

Deux lois distinctes sont confondues sous l'étiquette unique de loi de finances.

On a refusé de faire de l'impôt personnel global et progressif sur le revenu l'objet d'une loi organique distincte.

L'orateur examine dans quelles conditions l'impôt sur le revenu a été voté et est payé dans les pays étrangers. Il déclare que ses amis et lui, fidèles à la doctrine républicaine, ne peuvent accepter un projet destructeur des garanties du droit chez un peuple libre.

M. Plichon déclare au nom de quelques-uns de ses amis et au sien qu'après avoir combattu le projet d'impôt sur le revenu, ils voteront néanmoins le budget.

M. Tardieu déclare que ses amis et lui, hostiles à l'impôt sur le revenu, voteront cependant le budget pour assurer le fonctionnement des services publics, des lois sociales et l'application loyale de la loi de 3 ans.

M. Thierry expose les conditions dans lesquelles plusieurs de ses amis et lui s'associeront au vote du budget.

M. Driant dit qu'il s'abstiendra de voter une loi qui contient des éléments d'arbitraire qui se transformeraient en instruments de tyrannie.

M. Galli votera le budget qui pourvoit aux besoins de la défense nationale et à l'application de la loi de 3 ans.

Par 355 voix contre 132, l'ensemble du budget est adopté.

Le Rapporteur général dépose le rapport sur les quatre contributions et taxes assimilées de l'exercice 1915.

La date de la discussion de l'interpellation de M. Foubert sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour protéger les richesses du sous-sol algérien sera fixée ultérieurement.

La séance est levée à 7 h. 40.

Séance aujourd'hui 14 juillet, à 3 h. 30.

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

NEW-YORK, 13 JUILLET

Cotons : juillet, baisse 2 points ; août, hausse 3 points ; octobre, hausse 4 points.
— A peine soutenu.

Cafés : baisse 1 à 2 points.

NEW-YORK, 13 JUILLET

	13 JUILLET	14 JUILLET
Cuivre Standard disp.	45 35	43 60
— septembre	43 60	43 60
Amalgamat. Cop.	69 3 8	69 1 8
Fer	14 75	14 75

CHICAGO, 13 JUILLET

	13 JUILLET	14 JUILLET
Blé sur...	77 3/4	77 3/4
— septembre	80 3/4	80 3/4
Maïs sur...	67 3/8	68 1/8
— septembre	67 1/2	68 1/8
Saindoux sur...	40 40	40 30
— octobre	40 43	40 35

A L'ÉLYSÉE

La garden party offerte hier après-midi au palais de l'Élysée par le président de la République et Mme Poincaré a été particulièrement brillante.

Environ six mille personnes y ont assisté.

LÉGION-D'HONNEUR

Le vice-amiral Barruyer est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Explosion d'une Mine

Deux Morts, trois Blessés

Depuis quelque temps, une section de génie exécute des manœuvres d'attaque de fort de Vitry-les-Reims. Des travaux avaient été exécutés et le terrain miné. Hier, tandis qu'on venait de faire sauter une des mines contenant une charge de deux mille kilos de poudre, cinq s'épouvra, qui ne s'étaient sans doute pas suffisamment courbés, ont été pris sous un éboulement et asphyxiés.

Deux sont morts, les trois autres sont dans un état grave.

Ruins. — Les deux tués dans l'accident de mine qui s'est produit hier matin au fort de Vitry-les-Reims sont le sergent Fallois, originaire des Vosges et l'adjudant Fougoux, d'Angers.

C'est en pénétrant dans les tranchées où ils croyaient qu'un caporal était resté malgré la sonnerie réglementaire, que les deux sous-officiers se sentirent incommodés par les gaz dégagés par l'explosion.

Quand on put leur porter secours, ils avaient cessé de vivre.

DECOUVERTE DE CARTOUCHES DE DYNAMITE

ROUBAIX. — Lundi matin, un ouvrier nommé Duberguin a trouvé sur le quai de Prest, en creusant la berge du canal, une boîte de fer-blanc contenant seize cartouches de dynamite enveloppées dans des journaux anarchistes.

Le parquet a ouvert une enquête.

DEUX HORRIBLES TUERIES

Douze Morts

ORAN. — On a découvert, rue de Mostaganem, cinq cadavres en décomposition : ceux du capitaine Goué, du 2^e étranger, de sa femme et de ses trois enfants, un garçon et deux fillettes.

L'enquête a établi qu'un cours d'une crise de démence le capitaine, croyant que sa famille était tombée aux mains des marocains, a tué sa femme et ses trois enfants pour empêcher de subir les tortures qu'il redoutait pour eux. Revenant ensuite à lui et se rendant compte de l'horreur de son action, le capitaine se suicida.

Le capitaine Goué était venu de Fez à Oran en congé de convalescence depuis deux mois. Il avait donné à plusieurs reprises des signes de déséquilibre mental.

BERGAME. — Un nommé Simon Pianetta, 50 ans, armé d'un fusil, a tué hier à San Giovanni Bianco, le médecin Morali, puis le curé Paleni qui soignaient sa belle-mère.

La malade, frappée par la scène tragique qui venait de se dérouler à son chevet, est entrée en agonie.

Pianetta a été ensuite à leur domicile le secrétaire de la mairie et sa fille.

Rencontrant sur la route un employé de la commune, un cordonnier et le frère de celui-ci, il les tua également.

Pianetta s'est alors enfui dans la montagne où de nombreux carabiniers le recherchent.

On dit que le meurtrier a agi pour satisfaire une ancienne rançonne.

LES EXPLOITS D'UN FOU

LOIRET. — Le 3^e chasseurs, de retour des manœuvres, passant à Gner, quand le cavalier Mesphou, frappé d'insolation, devint subitement fou furieux.

Déjà, il frappa et éventra deux chevaux, puis s'élança sur ses camarades, cherchant à les frapper à coups de sabre.

Maîtrisé à grand peine, le fou fut transporté à l'hôpital.

LE CONSEIL D'EMPIRE EN RUSSIE

SAINT-PÉTERSBOURG. — Le Conseil d'Empire est prorogé au 14 novembre prochain.

ENLEVÉ PAR UN DIRIGEABLE

ROME. — On télégraphie d'Udine que le dirigeable P-5 avait atterri sur la place d'armes et était retenu à terre par dix soldats de cavalerie lorsque survint un coup de vent.

Il entraîna le dirigeable.

Neuf soldats lâchèrent les cordes, mais le dixième fut enlevé à une hauteur de cent cinquante mètres d'où il retomba sur le sol.

La mort fut instantanée.

Le dirigeable atterrit un peu plus tard sans incident.

100,000 EXCURSIONNISTES EN PANNE

NEW-YORK. — Une panne s'étant produite vers minuit aux machines fournissant la force motrice électrique, plus de cent mille excursionnistes se sont trouvés retenus dans des trains à Corral Island. Pressés de rentrer chez eux, les voyageurs ont fait un vacarme effrayant, réclamant énergiquement leur transfert à Atlantic City. Ils ont dû attendre plusieurs heures le rétablissement du courant électrique.

UN BANQUET

en l'Honneur de Djemal Pacha

Le Comité France-Turquie a offert au bois de Boulogne, un dîner en l'honneur de Djemal pacha, ministre de la marine de l'Empire ottoman, président de la section de Constantinople du Comité.

A l'heure des toasts, M. Jean Cruppi, dans un discours très applaudi, a défini le but du Comité France-Turquie, qui consiste à développer une amitié ancienne, à élargir ses horizons, à assurer des résultats heureux dans l'ordre intellectuel, social et économique.

Le ministre de la marine turc a répondu « qu'il était heureux et fier de voir réunis

tant d'amis prêts à accorder leur précieuse concours à la fondation et au développement d'une œuvre de paix et d'amitié réciproque ».

Résumant les impressions de son voyage en France, Djemal pacha a déclaré à un de nos confrères :

« J'ai assisté, aux manœuvres de l'armée navale et je dois reconnaître qu'elle est impressionnante, qu'elle est absolument dans la main de son chef, ce qui fait que tous les efforts individuels concourent au but commun. C'est l'œuvre de l'amiral de Lapeyrière, qui est un entraîneur d'hommes et sait avoir une main de fer. Les exercices m'ont particulièrement intéressés : les tirs de nuit qui se sont exécutés dans des conditions très défavorables ont été exécutés tout à fait réussis. La formation de votre armée navale est excellente ; elle est la meilleure qu'on puisse concevoir ; tous les éléments de force militaire de puissance au combat sont soumis à des ordres d'un seul chef, qui en tire tout le

SENAT

Séances du 13 Juillet

Le Sénat ajourne la Discussion du Budget et s'occupe de la Défense Nationale

(Séance du matin)

La séance est ouverte à 11 h. 40, sous la présidence de M. Antonin Dubost président.

Il adopte : 1° sept projets d'intérêt local ; 2° le projet de loi portant répartition du fonds de subvention aux départements ; 3° la cession à l'œuvre ou l'osar II de terrains provenant de la batterie déclassée de Saint-Barthélemy (Guadeloupe) ; 4° le projet de loi tendant à compléter la loi de 1913 sur l'assistance aux femmes en couches ; 5° la proposition de loi tendant à la loi de 1908 sur les pensions de la Caisse des invalides de la marine ;

6° Sur le rapport de M. Paul Doumer, la convention relative à la statistique commerciale internationale ; 7° Le crédit concernant la délégation française à la Commission de délimitation de la frontière Nord de l'Albanie ; 8° M. Audiffert donne lecture d'un rapport sur les travaux du port de Bongie.

(Séance de l'après-midi)

La séance est reprise à trois heures un quart.

M. Gaudin de Villaine demande au ministre de la marine si les armateurs de la marine seront bientôt rattachés aux équipages de la flotte.

M. Gauthier, ministre de la marine répond qu'un projet de loi donnant satisfaction aux armateurs sera présenté au Parlement dès la rentrée.

A l'attente de reprendre le budget, qui ne revient toujours pas de la Chambre, on discute un projet portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 17 millions.

M. Delahaye proteste contre le procédé qui consiste à obliger l'Assemblée à voter des crédits dont elle ne connaît pas le détail.

M. Aimond explique que ces crédits comprennent 11 millions pour les garanties d'intérêt, 2 millions pour l'exposition de Gand et le reste pour les augmentations de traitement votées dernièrement.

Le projet de loi est adopté.

Enfin on aborde la discussion, sur le rapport de M. Millies-Lacroix, sur les dépenses non renouvelables ouvertes aux ministères de la guerre et de la marine, en vue de pourvoir aux besoins de la défense nationale.

M. Charles Humbert prononce un long discours qui n'est qu'une critique détaillée des services de l'administration de la guerre. C'est un véritable réquisitoire contre l'œuvre insuffisante, à son avis, des services de la guerre.

M. le Ministre demande au Sénat de voter des crédits pour le programme que le gouvernement présente nous ne pouvons rester dans la situation anormale où nous nous trouvons. Pour la plus grande partie du matériel nouveau, les expériences sont terminées ; nous avons besoin de commencer au plus tôt la construction. Je prends l'engagement d'apporter le contrôle le plus sévère à l'exécution de ce programme pour porter à son maximum la défense du pays.

M. Clémenceau : Il y a des heures où chacun doit prendre ses responsabilités. Depuis 1870, je n'ai pas assisté à une séance du Parlement aussi angoissante que celle d'aujourd'hui. Il faut répondre aux critiques de M. Ch. Humbert. Cela est nécessaire pour l'armée, pour le Parlement, pour le pays.

Les choses ne peuvent se passer avec le laisser-aller habituel. Aujourd'hui nous devons nous en rendre compte.

Où ou non, les faits apportés à cette tribune sont-ils exacts ?

Je ne doute pas, personne ne doute du zèle des collaborateurs du ministre. Mais les résultats auxquels ils arrivent sont inquiétants.

Nous refusons de voter aujourd'hui les crédits demandés. Il y a un Parlement qui doit se lever et agir.

M. le Président n'est plus maître de ses séances. Il va être obligé de suspendre ses séances. Nous demandons à être réunis lorsque le gouvernement fonctionnera normalement ; nous ne pouvons rester quatre mois sans être renseignés.

Je demande à M. le président du Conseil de convoquer le Parlement dans quelques jours. La vérité doit être connue sans retard.

Le pays a donné tout ce qu'on lui réclamait pour la défense nationale.

Le ministre de la guerre devra nous exposer complètement la situation actuelle. Il devra nous indiquer le remède.

Je me suis prononcé nettement pour le service de trois ans, mais la question de l'armement n'est pas secondaire. Le moral de l'armée dépend pour une bonne part de son armement.

Donc que la discussion puisse se rouvrir dans quelques jours et au lieu de repousser les crédits nous demanderons simplement l'ajournement du vote.

M. le président du Conseil : M. Clémenceau reconnaît qu'il ne prend au d'aujourd'hui. Il demande l'ajournement de la discussion ; mais je crains qu'il nous ferait confiance pour la durée des vacances parlementaires. Le Sénat pourrait autoriser le gouvernement à continuer pendant cette période à engager les dépenses.

Si cette procédure n'était pas adoptée, je prie le Sénat de me permettre de délibérer avec mes collègues sur la question posée par M. Clémenceau.

Je serai demain à la disposition du Sénat pour lui apporter la réponse du Gouvernement ; je demande au Sénat pour le moment de suspendre sa séance jusqu'à ce soir pour lui permettre de recevoir le député du budget et de tenir séance demain dans l'après-midi. (Très bien !)

M. le rapporteur général s'associe au nom de la Commission des finances à la proposition de M. le président du Conseil.

M. le président : Le Sénat pourrait donc suspendre sa séance jusqu'à 7 h. 1/2, étant entendu qu'il se réunirait de nouveau demain à 2 heures de l'après-midi. (Assentiment.)

La séance est suspendue à 6 h. 33.

La séance est reprise à 7 h. 30.

Le ministre des finances dépose sur le bureau du Sénat le budget voté par la Chambre.

Le budget est renvoyé à la Commission des finances.

La séance est levée et renvoyée à cet après-midi.

Un nouvel incident

roumano-bulgare

Un nouvel incident provoqué par des soldats bulgares s'est produit, à Kuyundjuk, village situé à deux kilomètres de la frontière.

Trois gardes-frontière qui s'étaient rendus sans autorisation dans ce village furent invités à se retirer. Ils s'obstinèrent, puis revinrent en armes et tirent sur des soldats roumains, dont deux furent blessés grièvement.

L'opinion publique roumaine se montre émue de cette nouvelle agression et réclame des mesures rapides et efficaces pour empêcher le renouvellement de pareilles faits incompatibles avec des relations normales entre Etats voisins.

INFORMATION

Obsèques du Colonel de Bange

C'est au milieu d'une affluente considérable qu'ont été célébrées hier matin, au Chesnay, près de Versailles, les obsèques du colonel de Bange, commandeur de la Légion d'honneur.

L'égise était entièrement tendue de draperies noires au chiffre du défunt. Le catafalque était recouvert d'un drap tricolore sur lequel on avait placé l'uniforme du colonel et un coussin portant les décorations.

Le deuil était conduit par M. Louis Ouesnel, sénateur de la Seine-Inférieure, officier de la Légion d'honneur, gendre du défunt ; le colonel Edmond de Bange, officier de la Légion d'honneur, son frère, et M. Léon Gast, inspecteur général honoraire des eaux et forêts.

Le Courrier de la Presse (bureau de comptes de journaux), 21, boulevard Montmartre, Paris, lit 8,000 journaux par jour.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 13 juillet, 11 h. 45.

Extremes barométriques : 767 millim. à Lorient, 763 millim. à Nice.
Pression barométrique : 767 millim. à Paris.
Temps probable : Vent variable, temps nuageux et chaud.

AU HAVRE (Centre de la Ville)

A midi : 766 + 23
A minuit : 767 + 17

ŒUVRE HAVRAISE

Colonies Scolaires de Vacances

LA KERMESS

Troisième Journée

Avec le franc soleil, les visiteurs, les heureux qui faisaient le pont du 14 juillet, se sont rendus nombreux à la kermesse montée sur la place du Grand-Théâtre.

De nouvelles récréations devaient retenir l'attention du public.

Dans l'après-midi, nouveau concert exécuté par la musique du 129^e de ligne, sous la direction de M. Bon, son distingué chef.

Cette excellente musique donnait la réplique aux 500 enfants des écoles communales, garçons et filles, qui exécutaient des chœurs avec un bel ensemble.

Puis les gymnastes des écoles communales du groupe Massillon se produisirent dans des exercices qui retiennent l'attention des spectateurs par leur bel entraînement et leur coordination prouvant combien leur méthode est complète.

Les pupilles de la Jeune France furent, à leur tour, très applaudis dans leurs danses de caractère et d'ensemble.

Les attractions ont, plus que jamais, attiré le monde. On fut sur le point de refuser du monde pour la représentation de la revue de Léon Carlier, Les Petits Colons, et le Salon des Humoristes et les autres loges ont obtenu leur succès de la veille.

Une Soirée de Plein Air

La représentation qui devait avoir lieu au Grand-Théâtre ayant été supprimée à cause de la chaleur, les organisateurs songèrent à donner un spectacle de plein air auquel devaient prendre part les meilleurs numéros inscrits à la soirée théâtrale.

C'est ainsi qu'on applaudit successivement boxeurs, danseuses, acrobates et musiciens.

Le Boxing Club du Havre nous gratifia tout d'abord d'un combat très mouvementé. Steichen, champion militaire, rencontra durement son antagoniste Turquet. Les deux premiers rounds furent à l'avantage du champion militaire, mais Turquet parut se ressaisir et tint bon jusqu'à cinq minutes.

Malheureusement, un léger accident devait le mettre hors de combat.

En donnant un crochet très dur, Steichen lui luxa le poignet de la main droite.

Les deux boxeurs, qui avaient combattu sans se faire de mal, se séparèrent en se serrant la main.

Aux pugilistes succédèrent deux gracieuses danseuses modernes, Mlle Sergine Ludo et Lissa Kossiky, qui, au son d'un orchestre improvisé, exécutèrent une valse chaloupée, le royal tango et le matchless. Elles furent ovationnées et couvertes de fleurs.

Gracieuse et fort entraînée à ces jeux de souplesse, la section féminine de la Société Les Enfants du Havre exécuta un ballet fleuri plein de charme.

Pour continuer cette soirée sportive et équilibrée, on nouveau match de boxe fut offert au public par MM. Geo Wills et Rubier.

An 10^e round Rubier abandonna et Wills fut déclaré vainqueur au milieu des acclamations.

Enfin, on applaudit les excellents acrobates de l'Académie d'Armes du Havre, MM. Cantor, Gauthier fils qui, en un brillant assaut, déployèrent leurs belles qualités physiques tandis que l'acier des épées équilibreait sous les rayons du projecteur.

Lorsque la fête au plein air fut terminée, le public se retourna vers les loges et ce fut l'occasion d'une nouvelle recette pour La Fête des Lumières, le Sorcier Moderne, le Théâtre des Ombres et le Théâtre d'actualité ou la Revue de Léon Carlier obtint un nouveau succès. Ses exécutants, M. Huet, Fred Simon, K. Dorlys, Sybilin, sans oublier l'équilibriste Pascalou, doivent être confondus en un même éloge.

Programme du Mardi 14 Juillet

Le matin, de 10 heures à midi 30, Apéritif-Concert. Concert sous la direction de M. Agathon de Meyer.

A partir de 2 h. 30, continuation des attractions foraines.

Chœurs par l'Orphéon de la Ligne des Enfants Abandonnés.

Toute l'après-midi, Concours : a) Concours de costumes bretons et normands ; b) Concours de Chapeaux de Ville ; c) Concours de ballons d'enfants, avec cartes postales ; d) Concours d'ombres flétries.

Le soir, à partir de 10 heures : 1° Concert par la musique du 129^e de ligne ; 2° Pyramides par la Société de gymnastique et de tir Le Cercle Franklin, professeur M. Le Thuillier ; président, M. Louis Auvaury.

Closure : Grand bal. L'orchestre sera dirigé par M. Van Hoorde.

AVIS A LA JEUNESSE

Il y aura un concours d'enfants de tir aux pigeons, le mardi 14 juillet, à partir de 3 heures de l'après-midi.

Deux divisions : la 1^{re}, enfants âgés de 10 à 13 ans ; la 2^e, enfants âgés de 8 à 10 ans.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DU HAVRE

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 1914

PROGRAMME

A 8 heures du matin. — Salve d'Artillerie de 21 coups de canon, tirée au fort de Sainte-Adresse.

A 9 heures du matin. — GRANDE REVUE des Troupes de la Garnison et des Sapeurs-Pompiers, passée sur le boulevard de Strasbourg, par le Général Gouverneur, Commandant d'Armes.

A midi. — Salve d'Artillerie de 21 coups de canon tirée au fort de Sainte-Adresse.

A 2 h. 1/2 de l'après-midi

REPRÉSENTATIONS GRATUITES ET POPULAIRES

CASINO DU HAVRE

Ouverture des portes à 2 h. 1/4. Rideau à 3 heures précises. — LE COUP D'ŒIL. FOLIES, pièce en 3 actes de Maurice Hennequin et Georges Duval. — Distribution : Barissari, M. Prayva ; Marcinelle, M. R. Porval ; Lehoucq, M. Ragonne ; Théodore, M. Monzoni ; Casimir, M. Arnoult ; Suzanne, Mlle Suzanne Raymond ; Colette, Mme Saxe ; Madame Lecaplier, Mme Simony ; Zéaobie, Mmes Nalor ; Sophie, Mme S. Morice.

La Consigne est de rouler, comédie-vaudeville en un acte, de E. GRANGE et LAMBERT THIBOUT. — Distribution : Ladrémol, M. Gornis ; Tavernier, M. Mauriel ; Irma Tavernier, Mlle Suzy ; Charlotte, Mlle Suzy.

La Marseillaise sera chantée par M. FERNANDEZ, bariton.

SALLE DES FÊTES DE L'EUROPE
A 2 h. 1/2 précises. — MATINÉE THÉÂTRALE GRATUITE offerte par la Municipalité à l'occasion de la Fête Nationale avec le concours du Groupe « Chanson ». — Asile de Nuit, comédie en 1 acte, de M. Max Maury, jouée par MM. Marcelin, Sybilin et Subrac.

Le Chapeau, comédie en 1 acte, de M. de M. Chapeau, jouée par Mmes Givry, Bernoville, MM. Eymas, Brycau, Dehais et Subrac.

Manu Militari, vaudeville en 1 acte, de M. Gavault, joué par Mmes Givry, Bernoville, MM. Eymas, Brycau, Dehais et Subrac.

KURSAAL-CINÉMA
22, rue de Paris
A 2 heures
Représentation Cinématographique

SALLE FRANKLIN
A 2 h. 1/2. — MATINÉE THÉÂTRALE donnée par le Cercle Lyrique.

L'Affaire de la rue de Lourcine, comédie en un acte, de MONNIER et MARTIN. — Distribution : Lenglumé, M. Gornis ; Misligne, M. Mauriel ; Polard, M. Fernis ; Justin, M. Reynal ; Nonne, Mlle Maggy.

La Torpille, drame en un acte, de A. de VILLARD. — Distribution : Jean, matelot, M. Fernandez ; Commandant Desroches, M. Mauriel ; Pierre, M. Zem ; Claire, Mlle Suzy ; Annette, Mlle Maggy.

CONCERTS

Jardin de l'Hôtel de Ville

Musique de 129^e Régiment d'Infanterie

Sous-Chef : M. BLANRUE

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui de 22 à 23 heures :

1. Autriche-Hongrie..... Tavan
2. Egypte..... July
3. La Gitana, valse..... Buccalossi
4. Ouverture de Concert..... Kitten
5. Gavotte Trianon..... Virier
6. Marche d'Armée..... Thomas

Quartier du Rond-Point
Programme du concert qui sera donné au Rond-Point, le 14 juillet, à 5 h. 1/2 du soir, par la Fanfare Graviotaise :

PROGRAMME
1. Voltaire et Christin (Pélat).
2. Ouverture du Lac des Fées (Auber).
3. Sanlago, valse (Grieg).
4. Le Jeune Henri (Ligieri).
5. Tango (E. Dolin).
6. La Marseillaise (Rouget de l'Isle).

A 8 heures du soir. — Salve d'Artillerie de 21 coups de canon tirée au fort de Sainte-Adresse.

A 9 heures du soir. — Illumination de l'Hôtel de Ville, du Théâtre, du Muséum, des places de l'Hôtel-de-Ville et Gambetta et des principaux Monuments publics.

A 9 h. 1/2 du soir. — FEU D'ARTIFICE tiré sur la terre plein, à l'extrémité Sud du boulevard Maritime, par M. Guérard.

Année du feu : Par des marrons éclairés tirés par salves et par volées, bombes à marrons éclair multiples.

Premier coup de feu : Canonniers. Pièce automatique accompagnée de Palmiers chinois se terminant par de multiples détonations.

Deuxième coup de feu : Les Fontaines et les Cascades tournantes. Vies en feu chinois accompagnées de feux électriques et de cascades romaines de toutes couleurs formant bouquet étoilé.

Troisième coup de feu : Les Cascades éblouissantes. Grande pluie de feu précédée par les cascades à signets à flammes vertes transmettant le feu aux cascades.

Quatrième coup de feu : Le Grand médaillon aux émeraudes. Magnifique pièce en feu blanc argenté sur fond de feu émeraude.

Cinquième coup de feu : Grand panneau décoratif (La France Verte), cette pièce sera éclairée de platons de mousses en feu éblouissant et sera accompagnée par 25 bombes à éclair, 25 volcans, multiples détonations, 80 chandelles romaines et 400 coups de canon.

Grand bouquet final : Se composant d'une grande quantité de fusées multicolores, de bombes à éclair et multicolores, de volcans électriques et 400 coups de canon.

Intermède : Il sera en outre tiré pendant les intermèdes des fusées multicolores, chandelles et électriques. Bombes multicolores à répétition, grenades et transformations, à zig-zag et à éclair, flammes et étoiles de mer parachutes, chandelles flammes éblouissantes et à chandelles romaines, à soleil sériel et volcans argentés éblouissant. Fusées excelsior à chandelles romaines.

FÊTES DANS LES QUARTIERS

Quartiers Saint-Joseph et Halles-Centrales
A 6 h. 30 du matin. — Réveil en fanfare par le Groupe Amical des Trompettes.

Sous les Halles-Centrales
11 heures. — Chants patriotiques par les Enfants de l'Ecole Emile-Zola, sous la direction de M. B. Dots. — Le fuséau de la grande mère. — Marche républicaine. — Gondis printemps. — Gloire à France. — La Marseillaise.

Via d'honneur et distribution de gâteaux.
A 2 h. 30. — Réception des autorités. Vin d'honneur. Concert. — Séance de gymnastique par la Société la « Jeune France ». — Séance d'escrime par la Société « Le Glaive Sanvicais ».

A 3 h. 15. — Côté Nord des Halles Centrales. Séance de gymnastique par la Jeune France.

A 4 heures. — Côté Ouest des Halles Centrales. Assaut de sabre et d'épée par anciens prévôts.

A 4 h. 30. — Côté Sud des Halles Centrales. Séance d'escrime par la Société « Le Glaive Sanvicais » ; Concert par le Groupe Amical des Trompettes.

9 heures. — Embrasement des Halles Centrales. Feux de Bengale.

9 h. 30. — Bal à grand orchestre. Entrée, 75 centimes.

Eclairage électrique des Halles Centrales.

Quartier du Perrey
A 10 h. 1/2. — Sur différents points du quartier : concerts par l'Orphéon de l'Ecole Augustin-Normand, sous la direction de M. L. Caubrière.

A 11 h. 1/2. — Vin d'honneur offert aux enfants de l'Orphéon.

A midi. — Sous le préau de l'Ecole, banquet d'enfants organisé par M. Tirant.

De 14 h. 1/2 à 16 heures. — Concerts sur différents points du quartier par la fanfare Les Amis Reunis du Perrey.

N.B. — En cas de mauvais temps, les concerts de l'Orphéon et de la Fanfare auront lieu sous le préau de l'Ecole.

A 14 h. 1/2. — Réception des autorités.

A 15 heures. — A l'extrémité de la rue

A 5 heures, rue Jacques-Gruchet : Les Auteurs de fil.

A 5 h. 15, rue Beauverger : Concert.

A 5 h. 30, rue Beauverger : La Cruche à Surpise.

A 5 h. 45, rue Jules-Mazurier : Concert.

A 6 heures, rue Jules-Mazurier : Jeu de ciseaux.

A 6 h. 15, rue Frédéric-Sauvage : Concert.

A 6 h. 30, rue Frédéric-Sauvage : Collation difficile.

A 7 heures, chez le Président : Distribution des récompenses.

Concert pendant la distribution.

A 9 heures du soir : Grands bals publics. Illumination générale du quartier.

Quartier Notre-Dame
A 6 heures du matin. — Réveil en fanfare.

A 2 h. 1/2. — Coin rues Saint-Jacques et de la Gaffe : Jeux des Ciseaux pour fillettes.

A 3 heures. — Réception des autorités au pont Notre-Dame.

A 3 heures 1/2, au Pont Notre-Dame, grande fête nautique : Mât de Bœuf, Course de Natation, Exercices de Plongeurs, Course aux Canards, Course à la godille.

Distribution de surprises aux enfants.

A 9 heures du soir, grande Fête foraine. — Embrasement général du quartier.

Quartier Saint-François
Réveil en fanfare.

A 2 h. 1/2. — Ecole rue des Etonnières, réunion des enfants du quartier, avec le concours de l'Amicale Havraise de Tambours et Clairons et la Société de trompettes les Volontaires du Havre et un groupe de musiciens.

A 4 heures. — Ecole rue des Etonnières, Chants patriotiques et chœurs par les enfants des écoles rue des Etonnières et rue Dauphine. Concert-promenade.

A 9 heures. — Illuminations, bombes, artifices, embrasement général du quartier, concert, bal public.

Quartier de l'Eure
A 6 heures du matin. — Réveil en fanfare dans tous les carrefours, par le Groupe Amical des Trompettes.

A 9 heures. — Dans la cour de l'Ecole rue Amiral Courbet : Remise solennelle du drapeau, offerte par le Comité aux enfants des Ecoles laïques et distribution de drapeaux aux 1,200 élèves.

A 10 heures. — Dans les principales rues du quartier : Grand défilé des enfants des Ecoles laïques.

A 10 h. 30. — Square de l'Eure : Chants patriotiques par les enfants des Ecoles, rues Beaumarchais et Amiral-Courbet, sous la direction de Mlle Duriz et M. Beauparc, directeur (1,200 exécutants). — Concert par le Groupe Amical des Trompettes.

A 11 h. 30. — Ecole rue Amiral-Courbet : Distribution de chocolat et de gâteaux aux enfants.

A 2 heures. — Carrefour Etoile-Polaire : Mât de cocagne.

A 2 h. 30. — Matinée théâtrale publique et gratuite offerte par la municipalité, avec le concours du groupe Chanson.

A 3 heures. — Asile de Nuit, comédie en 1 acte de M. Mac Maury, jouée par MM. Marcelin, Sybilin et Subrac.

A 3 heures 1/2. — Bataillon de Bayeux, comédie en 1 acte de M. Valabregue, jouée par Mmes A. Givry et M. Broyer.

A 4 heures. — Le Chapeau, comédie en 1 acte de M. Marc Sonel, jouée par Mmes Bernoville et M. Eymas ; 5° Manumilitari, vaudeville en 1 acte de M. Gavault, jouée par Mmes Givry, Bernoville, MM. Eymas, Brycau, Dehais et Subrac.

A 4 heures. — Place du Marché : Concert par un groupe d'amis, sous la direction de M. Peccatte, lauréat du Conservatoire.

Réception des Autorités, Vin d'honneur.

A bord de La-Champagne

Au cours du dernier voyage du paquebot *La-Champagne*, de la Compagnie Générale Transatlantique, deux malades d'équipage, MM. Pierre Batard et Joseph Sidaline, se sont trouvés blessés au pont.

A l'arrivée du navire au Havre, ces deux hommes sont entrés en traitement à l'hôpital Pasteur.

Découverte d'une Ancre

En effectuant hier des recherches en vue de découvrir le corps de l'infortuné Rabet, rhabilleur du torpilleur 296 qui s'est noyé dimanche en rade, recherches qui furent d'ailleurs infructueuses, les équipiers de l'Union des Scaphandriers, ont ramené une ancre pesant environ 600 kil. avec sa chaîne.

Faits Divers

Plainte pour Escroquerie

M. Robert Laget, mécanicien, demeurant route de Fécamp, à Goderville, a porté plainte à la gendarmerie pour vol d'une bicyclette.

Le lundi 6 juillet au soir, son compagnon de travail, Jules Héniaux, mécanicien chez M. Dupuis, à Goderville, lui demanda d'emprunter sa bicyclette pour aller au Havre, promettant de la lui remettre mardi, à la reprise du travail.

Mais voilà, c'est que Héniaux n'est pas reparu à Goderville et que M. Laget, qui connaissait les besoins d'argent de son compagnon, craignait qu'il ne l'ait volée.

Il écrivit à Héniaux au Havre, qui lui répondit par téléphone qu'il reviendrait à Goderville, mais pour lui cesser la figure ainsi qu'à trois ou quatre autres Godervillais.

Voici le signalement de la machine : Marque J. C., type course, guidon « Tour de France », jantes bois avec boyaux, sacoche toile jaune, pompe de cadre, email noir. Quatre boyaux de rechange étaient fixés sous la selle.

M. Laget éprouve un préjudice de 150 francs.

Le parquet est aussi saisi d'une plainte d'un maître d'hôtel de Goderville chez lequel Héniaux a réussi à se faire héberger pendant un mois sans bourse délier.

Héniaux ne tardera pas à être appelé à rendre des comptes à la justice.

Accident du roulage

En travaillant à extraire du gale près du terre-plein du boulevard Maritime, un journalier, Louis Tullin, âgé de 33 ans, demeurant rue d'Après-Manneville, 32, est tombé sous la roue d'un banneton et a été gravement blessé, hier après-midi, vers deux heures.

L'infortuné fut transporté à l'hôpital Pasteur par les soins du gardien de la paix Bude. Il travaillait pour le compte de M. H. Anvray, entrepreneur, rue Frédéric-Bellanger.

Charretier blessé

En travaillant hier matin pour le compte de M. Wilkes, entrepreneur de déchargement de navires, un charretier Edmond Levasseur, demeurant rue des Chantiers, 63, à Gravelle, s'est trouvé blessé à une main.

Il s'est rendu à l'hôpital Pasteur où il a été admis.

Outrages

Procès-verbal a été dressé, dimanche soir, vers sept heures et demie, à Paul Huon, âgé de 28 ans, journalier, demeurant rue Pontenière, 11, et à Fernande Lepetit, âgée de 19 ans, journalière, habitant à la même adresse, lesquels avaient outragé les gardiens de la paix Lailliet et Danger.

Cheval emballé

Vers une heure quarante-cinq, dimanche après-midi, une voiture de la Société Frigorifique Havraise, passait dans la rue de la Galle, sous la conduite du livreur Charles Baucher, lorsque le cheval s'emballa soudain et entra dans la voiture dans la devanture du débit tenu par Mme Duval, au numéro 22 de cette rue.

Deux glaces furent brisées, mais personne ne fut blessé.

M. MOTET, DÉPUTÉ, 51, rue de la République, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

THÉÂTRES & CONCERTS

Casino Marie-Christine

Conformément à la tradition il y aura aujourd'hui matinée gratuite au Casino Marie-Christine.

La troupe de comédie interprétera *Le Coup de Point*, comédie en 3 actes de Hennequin et Duval.

Dans la soirée, on jouera *Arsène Lupin*, comédie en 4 actes de F. de Croisset, qui a obtenu un très grand succès lors de ses précédentes interprétations.

En matinée et en soirée, concert par l'orchestre des Dames napolitaines.

Salle de la Lyre Havraise

Fête Nationale du 14 Juillet

A 9 heures, GRAND BAL DE NUIT organisé par Fantasio Bayette-Bar. — Dégustation gratuite de bière de première marque.

PETITE MAIN

Grand Roman Contemporain

PAR

Pierre SALES

TROISIÈME PARTIE

« A Paris, c'est tout autre chose... et tu en as un exemple frappant aujourd'hui... Ai-je fait quelque chose pour attirer chez nous ce vieux monsieur Duvalier ?... et cinq ou six de son genre qui sont déjà venus !... Les femmes, les jeunes filles, ont la naïveté de demander que père et mari les accompagnent pour voir leurs toilettes... Les uns le font de bonne grâce... d'autres se font prier... et n'acceptent cela que comme une corvée; mais tous sont trop heureux que l'on fasse de leur dévotion de jolies filles... parmi lesquelles ils choisissent... comme le sultan dans son harem.

« Je ne te parle pas des belles clientes qui, lorsqu'elles sont incapables de payer leurs factures, demandent du répit, de la facilité... des facilités !... Est-ce qu'on discute les factures qui sont payées dans un moment d'ivresse ?... Cela, je ne te dis pas... Mais

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHÉ

Aujourd'hui mardi, matinée gratuite.

Relâche pour la soirée.

Dernier mercredi, début du nouveau programme de cinématographe de la semaine, dont ci-dessous la composition :

Programme du mercredi 15 au dimanche 19 juillet 1914 inclus.

Pendant la saison d'été, relâche tous les lundis, sauf cas exceptionnel.

Matinée : jeudi et dimanche.

Pour la première fois au Havre :

Le Désastre, reproduction exacte de la bataille de Gettysburg (juin 1863). Le combat le plus important et le plus meurtrier livré pendant la guerre de Sécession. Forces engagées : Armée Fédérale (Nordistes), 50.000 hommes, 200 canons. Pertes : 23.000 hommes. Armée Confédérée (Sudistes), 25.000 hommes, 150 canons. Pertes : 30.000 hommes.

L'Aquarium d'eau douce, série instructive. — Les Expériences de Rome, scène comique.

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

Shérlock Holmes roulé par Ragadin, scène comique jouée par Prince. — *Palais-Journal*, dernières actualités du monde entier. — *Bonsoir* !

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Maison du Baigneur, adaptation cinématographique du célèbre drame d'Alphonse Maquet. Film entièrement en couleurs. Interprètes : M. Léon Bernard de la Comédie-Française, Pontis ; M. Paul Cappelain de la Comédie-Française, Bernard du Bourdieu ; Mme Melbivier, Marguerite ; Mme M. France, comtesse de Veneuil ; M. Monteuze, Sisto Jaleas ; M. de Gravano, Louis XIII ; M. Marc Gérard, Ravillac.

VINS DE BORDEAUX		VINS DE BORDEAUX		VINS DE BOURGOGNE		VINS DE CHAMPAGNE		LIQUEURS	
Rouges		Blancs							
Palus.....	la bouteille 0.70	Petites-Graves.....	la bouteille 0.70	Macon.....	la bouteille 1.—	Carte blanche.....	la bout. 5.50	Vieille Cure.....	le litre 7.50
Côtes de Bourg.....	» 0.80	Graves supérieures.....	» 0.90	Moulin-à-Vent.....	» 1.25	Carte bleue.....	» 4.—	dito.....	le 1/2 litre 5.90
Saint-Emilion.....	» 0.90	Château-Peyrat.....	» 1.—	Beaune.....	» 1.50	Mercier, carte verte, 2 ^e zone.....	» 5.—	Bénédictine.....	le litre 6.25
Médoc.....	» 1.—	Château-Laroche-Beaurech..	» 1.25	Volnay.....	» 2.—	Mercier, carte blanche.....	» 4.—	Anisettes Marie-Brizard.....	» 4.75
Listrac.....	» 1.25	Château-Beaulieu.....	» 1.50	Nuits.....	» 2.50	Tisane St-Marceaux.....	» 5.—	Cherry-Brandy, Marie Brizard.....	» 5.20
Saint-Julien.....	» 1.25	Haut-Barsac.....	» 2.—	Corton.....	» 5.—	Léon Chandon, cuvée Royale.....	» 4.50	Triple-Sec Cointreau.....	» 4.75
Paulliac.....	» 1.50	Haut-Sauternes.....	» 5.—	Pommard.....	» 5.50	Théophile Roederer supérieur.....	» 5.—	Kummel Garnier.....	» 5.75
Saint-Estèphe.....	» 2.—	Chât.-Rabaud-Promis 1911..	» 5.75	Chambertin.....	» 5.—	Montebello, carte noire.....	» 5.—	Kummel Eckau 00, C ^e de Pallen.....	» 4.75
Margaux.....	» 2.—	Château-Rieussec 1904.....	» 6.50	Pouilly.....	» 1.50	Moët et Chandon, carte bleue.....	» 5.50	Liqueur Garnier jaune.....	» 4.25
Château-La-Cabanne 1908..	» 2.—	Château-Yquem 1903.....	» 8.—	Chablis.....	» 2.—	dito Sillery.....	» 6.25	Menthe verte glaciale Cusenier.....	» 5.50
Château-d'Arsac 1906.....	» 2.50	VINS MOUSSEUX		MÉDOC MOUSSEUX		Piper-Heidsieck, extra-dry.....	» 9.—	Pippermint-Get.....	» 4.50
Château-Saint-Julien 1907..	» 5.—	Carte noire.....	la bouteille 1.50	M.-de-Longueval, carte blanche..	la bout. 1.90	G.-H. Mumm, extra-dry.....	» 9.50	Pères Chartreux Tarragone, jaune ou verte.	
Chât.-Tropelong-Mondot 1906	» 5.75	Baron de Beaufort.....	» 1.75	» bleue.....	» 2.40	dito cordon rouge.....	» 10.50	Grande Chartreuse, jaune ou verte.	
Chât.-Rauzan-Gassies 1908..	» 4.—	Carte Or.....	» 2.—	» rouge.....	» 2.75	Louis Roederer, c. blanche, doux.	» 9.—	Liqueur Secrestat.....	le litre 5.50
Chât.-Pavie-Macquin 1906..	» 4.50	Bourgogne mousseux.....	» 2.—	» verte.....	» 5.25	dito extra-dry.....	» 9.50	Grand Marnier, cordon jaune et cordon vert.	
Mouton-Rothschild 1905....	» 7.—			Royal Médoc mousseux.....	» 5.—	V ^e Clicquot-Ponsardin, c. blanche, doux	» 9.50	Menthe blanche ou verte, Anisette, Curaçao, Guignolet et	
						dito carte jaune, sec	» 10.—	Fraise, suivant qualité.....	1.60 et 2.—
						Pommery et Greno, drapeau américain	» 10.50	Cassis, suivant qualité.....	1.50 2.— et 2.50
						Pol-Roger, cuvée de réserve 1898, brut.	» 14.—	Crème de Cassis.....	le litre 5.—
						0 fr. 50 en plus par 2 demi-bouteilles			
RHUMS FINIS		FINE D'ALGÉRIE		BITTERS		APÉRITIFS		WHISKIES	
Rhum A.-D. Johnny.....	le litre 2.50	Fine d'Algérie, * * la fûte-litre 3.25		Bitter Havrais Noir.....	le litre 2.25	au Vin Génereux.....	le litre 1.40	Scotch Whisky.....	la bout. 5.50
Rhum Chopart.....	» 5.—	» * * * * » 5.75		» Blanc.....	» 2.25	Quinquina « Sphinx ».....	» 1.40	Dewar's spécial.....	» 4.25
Rhum Rousseau.....	la bout. 5.—	» * * * * » 4.50		Bitter Berchut Noir.....	» 5.—	Kina-Kola.....	» 2.—	Black et White.....	» 4.75
Rhum Créole.....	» 5.50			» Blanc.....	» 5.—	Toni-Kola Secrestat.....	» 5.20	Canadian Club.....	» 5.75
				Bitter Secrestat.....	» 4.50				

Vu par nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O.RANDELET, apposée ci-contre.